



**RECUEIL**

**DES**

**ACTES ADMINISTRATIFS**

**CABINET DU PREFET**

**N° Spécial**

**13 Juin 2018**

**PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE**  
**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**  
**N° Spécial CABINET du 13 Juin 2018**

**SOMMAIRE**

<b>Arrêtés</b>	<b>Date</b>	<b>CABINET DU PREFET</b>	<b>Page</b>
CAB/DS/BSI N° 2018-328	12.06.2018	Arrêté préfectoral portant renouvellement d'agrément en qualité de médecin chargé, hors commission médicale primaire, d'apprécier l'aptitude à la conduite des conducteurs et des candidats au permis de conduire dans les Hauts-de-Seine.	3



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES HAUTS-DE-SEINE

Arrêté préfectoral N° CAB/DS/BSI/2018/ 328 du 12 JUN 2018 portant renouvellement d'agrément en qualité de médecin chargé, hors commission médicale primaire, d'apprécier l'aptitude à la conduite des conducteurs et des candidats au permis de conduire dans les Hauts-de-Seine.

LE PREFET DES HAUTS DE SEINE  
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR  
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

- Vu** le code de la route et notamment ses articles R.212-2, R.221-10 à R. 221-11, R.221-14, R226-2 ;
  - Vu** le décret du 23 août 2016 portant nomination de monsieur Pierre SOUBELET en qualité de préfet des Hauts-de-Seine ;
  - Vu** l'arrêté du 31 juillet 2012 modifié relatif à l'organisation du contrôle médical de l'aptitude à la conduite ;
  - Vu** l'arrêté du 1<sup>er</sup> février 2016 fixant le montant des honoraires des médecins agréés pour le contrôle médical de l'aptitude à la conduite ;
  - Vu** l'arrêté préfectoral DRE/BR 2012-156 du 21 septembre 2012 portant agrément du docteur Hervé FROMENT en qualité de médecin consultant, hors commission médicale primaire, chargé d'apprécier l'aptitude à la conduite des conducteurs et des candidats au permis de conduire ;
  - Vu** la demande de renouvellement d'agrément formulée par le docteur Hervé FROMENT ;
  - Vu** l'avis favorable recueilli par la délégation départementale des Hauts-de-Seine de l'agence régionale de santé Ile-de-France auprès de l'ordre des médecins ;
- Sur** proposition du directeur de cabinet du préfet des Hauts-de-Seine,

## ARRÊTE

### ARTICLE 1

L'agrément en qualité de médecin chargé d'apprécier l'aptitude à la conduite des conducteurs et des candidats au permis de conduire, hors commission médicale primaire, est renouvelé au docteur Hervé FROMENT.

### ARTICLE 2

Cet agrément est délivré pour une durée de cinq ans à compter de la date du présent arrêté.

### ARTICLE 3

Le docteur Hervé FROMENT doit se conformer au cahier des charges annexé au présent arrêté.

ADRESSE POSTALE : 167-177, avenue Joliot Curie – 92013 Nanterre Cedex

TELEPHONE : 01.40.97.20.00 / TELECOPIE : 01.47.25.21.21 / COURRIEL : [courrier@hauts-de-seine.gouv.fr](mailto:courrier@hauts-de-seine.gouv.fr)

ADRESSE INTERNET : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr>

ARTICLE 4

Le directeur de cabinet du préfet des Hauts-de-Seine et la déléguée départementale des Hauts-de-Seine de l'agence régionale de santé d'Ile-de-France, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution des dispositions du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Pour le préfet et par délégation,  
Le sous-préfet, directeur de cabinet,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Mathieu Duhamel', written over a horizontal line.

Mathieu DUHAMEL

**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

**DU**

**PREFET DES HAUTS-DE-SEINE**

**ISSN 0985 - 5955**

Pour toute correspondance, s'adresser à :

**PREFET DES HAUTS-DE-SEINE**

Direction de la Coordination des Politiques Publiques  
et de l'Appui Territorial  
Pôle de Coordination des Politiques Interministérielles  
et Ingénierie Territoriale

167/177, Avenue Joliot Curie  
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture  
adresse Internet :

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>

**Directeur de la publication :**

Vincent BERTON

SECRETAIRE GENERAL

**PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE**

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel : [courrier@hauts-de-seine.gouv.fr](mailto:courrier@hauts-de-seine.gouv.fr)

Standard : 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21

Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>